

Fongicides en février

Mai 2024 www.terresinovia.fr

Attention, à la suite de la publication de l'arrêté Abeilles du 20 novembre 2021, en période de floraison, les applications de produits fongicides doivent être réalisées dans le créneau horaire suivant : dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. Au terme de la période transitoire prévue par l'arrêté, seules les spécialités comportant une autorisation spécifique (étiquetage – AMM), pourront être appliquées en période de floraison aux horaires prévus dans l'arrêté (plus d'informations sur le site internet de Terres Inovia).

Spécialité commerciale	Seconds noms commerciaux / génériques	Substances actives	Groupe HRAC	Dose AMM - Usage Graines protéagineuses-TPA*				Nb d'applications max	Mention d'avertissement	Mentions de danger	DAR (j)	DRE (h)	ZNT eau (m)	DVP (m)	RSD	DSPP R	ZNT arthro	Coût (€ HT/ha) RPD incluse
				pourriture grise et sclérotiniose*	anthracnose*	rouille*	Botrytis											
AMISTAR	AZERTY ONE, ZAKEO MAX, AZOXYSTAR, ZOXS	azoxystrobine 250 g/l	11	0,8	0,8	0,8	1	2 (2)	attention	H400, H410	35	6	5	5	oui (3)	3	-	17-28
PROSARO	PIANO, PROTENDO EXTRA, JIVE	prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l	3			1	1	2	attention	H315, H319, H335, H361d, H400, H410	35	48	5	(6)	non	10	5	29-45
SERENADE ASO	RHAPSODY	Bacillus subtilis str. QST 713 14,1 g/L	BM02	8 (4)	8 (4)			6 (5)	-	-	1	6	5	-	non	5	-	-
SCALA	SARI TF, TOUCAN	pyriméthanol 400 g/l	9	1,5	1,5	1,5		2	-	H411	28	6	5	-	non	5	-	31
CARAMBA STAR	SUNORG PRO, JUVENTUS	métconazole 90 g/l	3	0,8	0,8	0,8	0,8	2	attention	H319, H361d, H412	20	48	5	-	non	5	5	26-28

 	Efficacité satisfaisante
 	Efficacité moyenne
 	Efficacité variable
 	Efficacité insuffisante
 	Manque de référence
 	Non homologué pour cet usage

La réglementation sur les produits phytosanitaires évolue (retraits, délai de commercialisation, etc.). Pour en savoir plus, consulter www.terresinovia.fr

AMM : Autorisation de mise sur le marché

HRAC : Herbicide résistance action committee

Règlement CLP (Classification labelling packaging) : règlement européen qui met en oeuvre les recommandations internationales du SGH (Système général harmonisé).

Avant tout mélange s'assurer du respect de la réglementation. Consultez l'outil Mélanges disponible sur le site de Terres Inovia.

RSD : Restriction sols drainés.

DSPPR : Distances de sécurité vis-à-vis des personnes présentes et des riverains.

DAR : Délai avant récolte (jours ou stade)

DRE : Délai rentrée plein champ (h)

ZNT eau : Zone non traitée aquatique (m)

ZNT arthro : Zone non traitée arthropode (m)

DVP : Dispositif végétalisé permanent (m)

RPD : Redevance pollution diffuse

(1) Il existe d'autres produits génériques. Lire attentivement l'étiquette car les données réglementaires peuvent être différentes (AMM, mentions de danger, etc..).

(2) Respecter un délai minimum de 14 jours entre deux applications.

(3) Une seule application par an pour sols drainés (>45 % d'argile).

(4) Dose maximale par application, 6 applications maximum.

(5) Respecter un délai minimum de 5 jours entre deux applications.

(6) Uniquement si risque de ruissellement de la parcelle : 5 m.